



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale extraordinaire le

**lundi 24 mars 2025, à 20h00
à la Halle polyvalente, à Orsonnens**

TRACTANDA

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2024**
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet www.villorsonnens.ch
- 3. Présentation du rapport d'audit**
- 4. Crédit additionnel pour l'ancienne école de Villarsiviriaux**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 4.3 Approbation
- 5. Crédit additionnel pour l'ancienne école de Chavannes-sous-Orsonnens**
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Prise de position de la Commission financière sur l'investissement et son financement
 - 5.3 Approbation
- 6. Information sur la rénovation de l'ancienne école de Villargiroud et l'Auberge du Cheval-Blanc à Orsonnens**
- 7. Divers**

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet www.villorsonnens.ch ou à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée. Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.